

PLENIERE DES 11, 12 ET 13 DECEMBRE 2006

RAPPORT AIDE AU DEVELOPPEMENT

Intervention de Claude Taleb

Le budget régional accordé à la politique d'aide au développement reste modeste, encore loin d'atteindre les objectifs, dits du millénaire, fixés par l'ONU, encourageant les Etats et les collectivités à affecter 0,7 % de leurs budgets à l'aide au développement.

Mais c'est un budget en expansion constante depuis plusieurs années, nous n'avons pas à rougir de la comparaison avec les autres Régions françaises.

Pour 2007, il vous est proposé de renforcer les 4 politiques inscrites à ce chapitre : la politique de coopération décentralisée de développement (Madagascar, Algérie), l'éducation au développement, le commerce équitable et le fonds d'aide aux micro-projets de développement.

- La politique de **coopération décentralisée de développement** est donc orientée vers 2 régions :
 - En **Algérie**, dans la willaya de Bejaïa, des pistes de coopération sont envisagées en matière d'éducation à l'environnement et de structuration de micro-filières économiques.
 - A **Madagascar**, l'année 2006 a été une année de coopération fructueuse. En avril 2006, le président a signé une déclaration d'intention avec le chef de la région d'Atsinnana, nouvellement née dans le cadre de la décentralisation malgache. 2006 a vu le démarrage du projet campus paysan, qui consiste à former des agriculteurs : la première promotion a connu un succès remarqué par les universitaires et formateurs malgaches et par la presse, et a soulevé beaucoup d'espoirs dans les communautés villageoises qui s'y sont engagées.

En 2007, nous prévoyons de nous engager sur la création d'un site agricole de référence, en partenariat avec la Région de Basse-Normandie, qui a décidé de se joindre à nos actions dans cette région, ce qui nous permettra de développer de plus fortes ambitions.

- **L'éducation au développement** est aussi une politique qui marche, l'appel à projets annuel connaît un succès croissant : en 2006, pour la première fois, nous avons pu renforcer la communication collective et coordonnée au niveau régional de l'ensemble des associations, à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale.
- En matière de **commerce équitable**, nous poursuivons les actions de sensibilisation des lycées grâce à une convention que nous avons élaboré avec Artisans du Monde.

Je souhaite, pour conclure, m'attarder brièvement, Monsieur le Président, sur le **fonds de soutien aux micro-projets de développement**. Peu spectaculaire parce qu'elle consiste à soutenir une multiplicité de projets, cette politique n'est pas la moins structurante, loin de là. En 2006, le service évaluation, je l'en remercie, a conduit un examen critique avec les associations qui a permis un dialogue instructif et précieux.

75 associations porteuses de projets, 6 lycées, 5 communes et... 156 autres acteurs n'ayant pas encore fait appel au dispositif. *Que nous disent-ils ?*

- Perception très positive de l'action de la Région ;
- 28 pays en développement destinataires : 133 projets en Afrique (Sénégal, Madagascar, Burkina) ;
- Actions soutenues :
 - Education et formation : 28 écoles et collèges construits et rénovés ;
 - Santé : 21 structures de santé nées ou rénovées ;
 - 54 projets de développement agricole.
- 80 % des actions ont un impact sur la population haut-normande ; 60 % des actions font l'objet de projets d'éducation au développement.
- Des migrants vivant dans la région se sont impliqués dans la moitié des projets. Ce qui montre le dynamisme de cette partie de la population haut-normande.

En conclusion : Concertation → Aménagements :

- Taux d'intervention porté de 30 à 50 % par projet avec un plafond de 12 000 € ;
- Modalités de versement simplifiées ;
- Sélection des projets en sera encore plus opérée avec les associations.

140 000 € en 2007 pour le fonds d'aide aux micro-projets continueront à être bien employés, c'est pourquoi, en conclusion, je vous invite à approuver les dispositions techniques, administratives et financières contenues dans les pages 136 à 161 du rapport de Monsieur le Président.